



Litige courroie de distribution

Par **Arnaud76000**, le **06/07/2019** à **16:15**

Bonjour.

Je suis vendeur de pieces auto en statut autoentrepreneur.

Un client ma acheté un kit de distribution et me recontacte 6 mois après pour me dire que les dents de la courroie avait lâché et que sont moteur était probablement hs.

Il a été posé par lui-même donc sans facture de montage.

Il s agit d un kit acheté dans un lot .

Comment doit je gérer ce litige?

Merci